

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Conférence-débat : de l'éthique et de l'indépendance dans l'exercice de la justice

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION chrétienne des professionnels de la justice vient d'organiser en la résidence hôtelière La Flana, sise aux Charbonnages dans le 1er arrondissement de Libreville, une conférence-débat sur le thème "L'éthique et l'indépendance dans l'exercice de la justice". Il aura été question pour la présidente, Lynda Nzah-Bekale, et les siens d'aborder la question sous l'angle des magistrats, des greffiers, des avocats et huissiers de justice. On a ainsi découvert au fil des interventions ponctuées de versets bibliques, que tous ces corps de métiers de la justice sont soumis aux mêmes règles. Pour Jean-Claude Bibang-Bi-

Ndong, procureur général adjoint à la Cour de cassation et conférencier, le magistrat est soumis à l'intégrité face à toute forme d'avantages. Astreint au droit de réserve, il se doit de respecter le secret professionnel. Parce que n'étant pas un citoyen ordinaire, il doit s'abstenir de tout comportement de nature à ternir sa fonction. Pour ce qui est de son indépendance, il ne doit pas agir sous les instructions d'une quelconque influence. Concernant les greffiers en charge de l'authentification des actes de justice, ils sont soumis aux mêmes règles. D'ailleurs, explique Monique Mitombo, greffier en chef de la Cour des comptes, tout est contenu dans leur serment. "Dans ce je jure de garder le secret et de ne rien révéler... il y a toutes les valeurs de sincérité,



Photo : H.N.M

L'association chrétienne des professionnels de la justice lors de la conférence-débat.

honnêteté, rigueur... auxquelles est soumis le greffier", a-t-elle indiqué. Quant aux avocats et huissiers, Francine Meviane, avocate au barreau du Gabon, a fait la démonstration qu'ils se doivent aussi de se conformer à l'éthique et à l'indépendance, fondements même de la justice. De quoi conforter Mme Nzah-Bekale dans l'opportunité de

cette rencontre. Tant au-delà de revisiter les concepts, la magistrate estime en effet que le professionnel de justice chrétien est le porte-étendard de la justice de Dieu dans une nation. "Il est celui qui se tient à la brèche et qui veille. Il est le dernier rempart, la tour forte qui doit encore et toujours tenir debout lorsque tout semble perdu." Dans un

contexte gabonais miné par la défiance des justiciables vis-à-vis de leur justice, une association chrétienne des professionnels de la justice saura-t-elle rétablir le lien ainsi distendu ? En tout cas, l'association a promis d'organiser des formations continues pour une remise à niveau des professionnels du secteur.

## Capeg : pour un renforcement de partenariat avec les pouvoirs publics



Photo : Adjai Ntoutoume

AN  
Libreville/Gabon

LES membres de la Coordination des associations des parents d'élèves du Gabon (Capeg) se sont retrouvés récemment au CES d'Akébé, dans le 3e arrondissement de Libreville, à la faveur d'une assemblée générale ordinaire. Les travaux étaient dirigés par le président du Capeg, Martin Ossey Kokou. Occasion pour lui de remercier le ministre en charge de l'Éducation nationale, Patrick Mougouama Daouda, pour son implication dans leur mouvement parental. Abordant le fonctionnement

des différentes entités affiliées au Capeg, M. Ossey Kokou a dénoncé " les attitudes de certains membres qui brillent par des attitudes à même de fragiliser l'unité du groupe". Il a indiqué au passage que le Capeg a pour rôle de définir les moyens matériels, les actions de soutien financier et moral et autres afin de contribuer à la qualité de l'éducation, de la formation et de la scolarité des élèves. Ces assises ont également donné l'occasion au président du Capeg d'annoncer la rédaction prochaine d'une charte de bonne conduite des associations des parents d'élèves affiliées au Capeg et un certain nombre d'actions à mener.

## Éducation : sensibilisation anti-Covid et don de matériel didactique

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Ntoum/Gabon

LES membres du Rotary club (RC) Libreville-centre sont allés, le week-end dernier, à l'école publique de Matoto Ciam, un quartier du 1er arrondissement de Ntoum, sensibiliser les élèves de cet établissement primaire sur le Covid-19. Après la séance de sensibilisation, ils ont fait à l'établissement un important don de dispositifs de lavage de mains et de masques de protection. Le don était composé de paquets de craies blanches et de couleur, des crayons de couleur, des crayons papier, du papier Canson, des paires de ciseaux, des bâtons de colle, des rames de papier, des brosse à tableau et des instruments de géométrie pour les enseignants. "Nous avons voulu, en plus de la sensibilisation, mettre à la disposition de cet établissement un mécanisme



Photo : BOTOUNOUJ

Rotariens, corps enseignant et élèves de l'école publique de Matoto Ciam au terme de la réception du don.

de protection des enfants via 4 dispositifs de lavage de mains, ainsi que des masques, du savon et des affiches de sensibilisation aux mesures barrières", a rappelé Dina Gay, présidente du RC Libreville-centre. Une action qui a été renforcée par un accompagnement en matériel didactique. "Notre objectif aujourd'hui est d'offrir un modeste don de matériel didactique à votre école, pour vous permettre d'appréhender sereinement la prochaine rentrée scolaire", a-t-elle ajouté. Pour le directeur de l'école, Ruphin Skep Ossiba, "ce matériel vient à point nommé

car, il vient combler une partie des manquements que connaît notre établissement". Il n'en a pas moins signalé d'autres difficultés que connaît son établissement. Notamment le manque de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes mais aussi photocopieuse) et bien d'autres. À noter que cette action fait suite à une visite qu'avaient effectuée au sein de cette école au mois de janvier 2021 les membres du club Libreville-centre. D'autres écoles du Komo-Mondah ont également bénéficié des mêmes actions de la part du RC Libreville-Centre.